



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT Haute-Saône
ARRONDISSEMENT Lure

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 15 DECEMBRE 2025

Projet Voie Douce – rue Guynemer – Demande de subvention LEADER

DÉLIBÉRATION

N° 2025-106

En exercice : 38
Titulaires présents : 29
Absents : 9
Pouvoirs : 2
Nombre de votants : 31

Le 15 décembre de l'année deux mille vingt-cinq à 19H00 à Luxeuil-les-Bains, salle du Conseil Municipal à la Mairie, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, dûment convoqué le 9 décembre dernier, s'est réuni sous la présidence de Jacques DESHAYES.

Le Conseil Communautaire nomme Bernard GIRE secrétaire de séance.

Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à
Martine ANDING	P		Sophie EL OMRI	P		Pascale MANGIN	POUV	Nathalie SIRVEAUX
Martine BAVARD	P		Claudette FAIVRE-BAZIN	P		Maryline MANTION	P	
Jérôme BERNARD	A		Isabelle FORMET	P		Gabriel MIGNOT	P	
Joël BRICE	P		Marie-Christine FRICHET	P		Nicolas NURDIN	P	
Frédéric BURGHARD	P		Sylvie GAVOILLE	P		Éric PETITJEAN	P	
Michel CALLOCH	P		Philippe GÉRARD	A		Sébastien RICHARDOT	P	
Christian CHAMAGNE	POUV	Sébastien RICHARDOT	Bernard GIRE	P		Catherine SALFRANC	P	
Roland CHAMAGNE	A		Arnaud GRANDJEAN	A		Alain SCHELLE	P	
Joël DAVAL	P		Stéphane KROEMER	P		Nathalie SIRVEAUX	P	
Jacques DESHAYES	P		Loïc LABORIE	P		Daniel TONNA	P	
Véronique DEVOILLE	P		Didier LARROQUE	P		Rodolphe WACOGNE	A	
André DIRAND	A		Christophe LEJEUNE	P		Laurent ZIEGLER	P	
Nathalie DIRAND	P		Béatrice LEPAGNEY	P				

*P = Présent(e) / EXCUSE = Excusé(e) / A = Absent(e) / POUV = Pouvoir donné à / SUPP = Supplié(e) par

Exposé :

Dans le cadre de la création du nouveau centre aquatique à Luxeuil-les-Bains, la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil (CCPLx) projette l'aménagement d'une voie douce, aux abords de l'ouvrage, sur la rue Guynemer.

La rue Guynemer comprend un aménagement en voie douce accessible uniquement aux piétons, cycles ainsi que les véhicules des services d'urgence. Le revêtement sera en partie en enrobé et en mélange terre-pierre. Cet aménagement comprend également la signalisation, la gestion des eaux pluviales, les espaces verts et un réseau d'éclairage public.

Le montant des travaux est estimé à 151 827 € HT.

Pour rappel, une convention de fonds de concours entre la Ville de Luxeuil-les-Bains et la CCPLx a été adoptée s'agissant des travaux et études concernant les abords du centre aquatique. Les taux de répartition sont de 42.5 % pour la Ville de Luxeuil-les-Bains et de 57.5 % pour la CCPLx.

L'échéancier prévisionnel de réalisation de ce projet est le suivant :

Date de lancement de l'appel d'offre : Février 2025

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : Juin 2025

Date prévisionnelle de fin de l'opération : octobre 2026

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses		Recettes	
Nature de la prestation	Montant HT	Partenaires	Montant HT
Travaux voie douce	151 827 €	LEADER (70%)	106 278 €
		Auto financement	45 549 €
TOTAL	151 827 €	TOTAL	151 827 €

Plan projet :

Décision

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire

- Confirme le montage technique et le plan de financement présenté ci-dessus ;
- Sollicite le Conseil Régional et le programme LEADER pour le versement d'une subvention ;
- Sollicite toute autre subvention nécessaire à la bonne réalisation de ce projet ;
- Décide de compenser par l'autofinancement un éventuel retrait ou diminution de la subvention de l'un des Co-financeurs du projet ;
- Autorise le Président à signer tout document relatif aux demandes de subventions et à l'exécution de ce dossier.

Ainsi délibéré et signé

Pour copie conforme

Le Président

Jacques DESHAYES